



**NOVA SÉCURITÉ**

L'innovation au service de votre sécurité

OFFRE DE PARRAINAGE

## DEVENEZ DE VÉRITABLES AMBASSADEURS NOVA SÉCURITÉ

Parrainez l'un de vos proches  
et soyez récompensé(e)s !



RECEVEZ  
**100€**  
DE CARTE  
CADEAU

Pour toute installation d'un système de vidéosurveillance, d'alarme ou de contrôle d'accès réalisée par votre filleul supérieur à 1500€ HT.\*\*

### -COUPON PARRAINAGE-

**Comment ça marche ?** Remplissez le coupon de parrainage ci-contre avec vos coordonnées et celles de votre filleul. Déposez le coupon à votre agence Nova, envoyez-le par e-mail ou remplissez le formulaire en ligne. Retrouvez les coordonnées de Nova Sécurité sur le site [www.novasecurite.com](http://www.novasecurite.com)

#### VOUS (le parrain)

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TELEPHONE \_\_\_\_\_  
E-MAIL \_\_\_\_\_

En ma qualité de parrain, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre du parrainage et que mon filleul soit informé de mon identité lorsque la société me contactera. Je déclare avoir obtenu l'autorisation de mon filleul pour communiquer ses coordonnées à la société afin qu'il soit contacté

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

#### VOTRE FILLEUL

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TELEPHONE \_\_\_\_\_  
E-MAIL \_\_\_\_\_

pour plus d'information rendez-vous sur  
[www.novasecurite.fr](http://www.novasecurite.fr)

Et suivez-nous sur   

L'achèvement de l'installation du Filleul est la condition d'attribution et de remise du cadeau au Parrain. Le Parrain et le Filleul doivent être des personnes physiques majeures. Cette offre n'est pas limitée à un seul parrainage. Le Filleul ne doit pas déjà être en relation avec la société. Si plusieurs Parrains recommandent la même personne, seul le premier Parrain sera pris en compte. L'offre n'est valable qu'en cas de signature par le Filleul d'un bon de commande d'un montant minimum de 1500€ HT et dont la vente est devenue définitive. Le Filleul sera informé de l'identité de son Parrain. Le bénéfice est nominatif et exclusivement rattaché aux personnes désignées comme Parrain. Les données personnelles sont collectées exclusivement dans le cadre de cette offre de parrainage et ne font l'objet d'aucune diffusion ni commercialisation. Elles sont destinées au personnel des sociétés Nova Sécurité en charge du traitement de votre demande. Valable du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 inclus. \*Champs obligatoires conformément à l'Article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.